AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

C.C.P. STRASBOURG 55-08-00 F

Régisseur de recettes D.D.A.

2, Rue des Mineurs

67 - STRASBOURG

Cité Administrative — 67 - STRASBOURG

Tél. 34-14-63 - Poste 93

DLP-3-9-69 959700

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Bulletin n° 108 du mois de Septembre 1969 — 2 Septembre 1969

/ Avertissement /

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Une légère reprise des vols de papillons de deuxième génération est notée depuis ces derniers jours, principalement dans les expositions chaudes.

Si les risques de pénétrations restent faibles dans quelques situations, la recherche de fruits de qualité nous amène à recommander un dernier traitement contre le Carpocapse, d'autant plus que les pluies importantes de la troisième décade du mois d'Août ont fortement diminué l'efficacité du dernier traitement insecticide conseillé le 11 Août.

Intervenir dès que possible.

Pour le choix des produits, tenir compte de la législation actuelle concernant les délais d'emploi avant la récolte.

/ Information /

MALADIES DE CONSERVATION

Un certain nombre de maladies dites "Maladies de conservation", sont à l'origine de pertes souvent importantes lors de l'entreposage.

Elles sont causées par divers champignons dont les plus importants sont Trichoseptoria Fructigena Maubl. et Gloeosporium Fructigenum Berk.

Ce sont des parasites latents qui commencent leur développement au verger.

Les conditions météorologiques actuelles sont favorables au développement de ces champignons et des traitements de pré-cueillette devraient être envisagés. Trois applications fongicides à 15 jours d'intervalles sont parfois nécessaires. Le premier traitement se situant 40 à 50 jours avant la récolte et la dernière intervention 2 à 3 jours avant la cueillette.

Le Captane, le Phaltane et le Thirame sont les produits qui semblent les plus adaptés pour lutter contre les Maladies de conservation.

Ce programme de traitement est également valable vis-à-vis de la Tavelure. Il est conseillé de l'exécuter avec soin dans les vergers où des taches de Tavelure sont présentes afin d'éviter les attaques tardives causées par ce champignon.

52 .../...

GRANDES CULTURES

- COLZA D'HIVER -

LIMACES

La présence de Limaces (Limaces grises) est observée en bordure de nombreuses parcelles de colza d'hiver et notamment dans la région de WISSEMBOURG (67).

Des dégâts importants étant à craindre dès la levée des colzas, nous conseillons de suivre attentivement les parcelles de façon à pouvoir intervenir rapidement.

On utilisera des appâts à base de Métaldéhyde (alcool solidifié). S'ils se trouvent tout préparés dans le commerce, il est cependant simple de les confectionner soi-même sur la base de 6 % de Métaldéhyde et de 94 % de son.

Répandre les appâts en fin de journée à la dose de 15 à 30 kg à l'hectare selon l'importance de l'infestation. Traiter les bordures de champ en priorité.

Certaines spécialités commerciales permettent de traiter par pulvérisation. Cette technique est intéressante pour les grandes surfaces.

Notons qu'une nouvelle spécialité à base de Mercaptodiméthur (Mesurol) vient d'obtenir une autorisation provisoire de vente. Sa dose d'emploi est de 3 kg à l'hectare.

/ Avertissement /

HOUBLON

MILDIOU

La protection des cônes est à maintenir sur les houblons devant être récoltés après le 10 Septembre. Dans les houblonnières intéressées, une dernière application fongicide est conseillée dans la période du 4 au 6 Septembre.

Nous rappelons que l'emploi des produits cupriques est à éviter (consulter nos Notes précédentes).

/ Information /

CULTURES MARAICHERES

TEIGNE DU POIREAU

Une recrudescence des vols de ce micro-lépidoptère est notée et des attaques de Teigne pourront s'observer dans la première décade de Septembre.

Un nouveau traitement insecticide devra être réalisé au cours de ces prochains jours.

Pour le choix des produits, se reporter à notre Note du 16 Mai 1969.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :
J. BERNARD et C. GACHON.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
J. HARRANGER.